



## Le mot du Maire :

Comme je vous l'avais annoncé lors de la cérémonie des vœux, l'année 2016 sera l'année de multiples travaux précédés par des mois d'études et de réflexions. Tout d'abord, la réfection du clocher de notre église. Où en sommes-nous ? Après le choix de l'architecte, l'élaboration de son estimation des travaux, les appels d'offre, la réponse des entreprises, nous étudions, au moment où j'écris ces lignes, les offres de l'architecte et de la DRAC. Nous avons réceptionné six dossiers pour le lot 'gros œuvre' et cinq pour le lot 'cloches', ce qui n'est pas si mal. Toutes ces offres sont donc à analyser et nous devrions pouvoir choisir les deux entreprises dans les prochains jours.

Pour les subventions, nous avons l'accord de principe de la part de l'Etat et du Conseil Départemental. Le Conseil Régional vient de recevoir notre demande. Dans le prochain bulletin, je pourrai vous donner des chiffres, ce qui m'est impossible à faire maintenant. Les travaux devraient commencer fin mars ou tout début avril et ce pour six à sept mois théoriquement. Les travaux de voirie se précisent. Pour la route de Saint Goudré, reste à finaliser la signalétique et déterminer le positionnement des bandes rugueuses. Pour le plateau ralentisseur sur la D221 à hauteur du terrain St Fiacre, le dossier est pratiquement ficelé et les travaux devraient démarrer probablement en mars.

Le dossier 'numérotation et adressage' est en passe d'être bouclé. Nous attendons la livraison des plaques et numéros. Une remise de vos numéros est prévue courant septembre. Vous serez invités à les retirer à la Salle des Fêtes et nous vous informerons du jour.

L'aire de jeux sur le terrain St Fiacre est lancée : le mobilier est commandé et devrait être installé pour mai-juin.

Voilà pour l'essentiel de nos travaux projetés. Pour l'ensemble, nous vous présenterons le détail des divers financements dans le prochain bulletin.

En attendant, nous continuons à gérer l'ordinaire...

HV

### Conseil Municipal du 27 Novembre 2015

#### Ordre du jour

Projet d'adhésion au Syndicat Mixte du Bassin versant du Linon  
Délégation concernant les travaux de l'église  
Délégation concernant le dossier du Café-Restaurant Saint Fiacre  
Avis pour le parc éolien de Québriac  
Information concernant le dossier « adressage-numérotation »  
Règlement facture Ségilog  
Indemnité gardiennage de l'église 2015  
Révisions des tarifs communaux :  
salle des fêtes et pêche  
Participation frais de fonctionnement école publique de Hédé-Bazouges  
Question diverses

### Conseil Municipal du 18 Décembre 2015

#### Ordre du jour

- Vente de la Maison du Développement de Bécherel
- Demande de participation financière pour voyages linguistiques collège St Joseph
- Loi NOTRE : maintien ou non de notre CCAS  
Renouvellement contrat a joint technique
- Permanence inscriptions liste électorale le 31 décembre
- SAUR : convention de contrôles des hydrants
- La Chapelle-Chaussée : convention relative à la répartition des charges de fonctionnement des écoles du 1<sup>er</sup> degré accueillant des enfants des communes voisines
- Approbation du rapport d'activité 2014 de la Communauté de Communes BR

Questions diverses

*L'intégralité des comptes-rendus de ces Conseils Municipaux est consultable en Mairie et sur le site : [www.lesiffs.fr](http://www.lesiffs.fr)*

Bulletin municipal des Iffs: e-mail: [mairielesiffs@wanadoo.fr](mailto:mairielesiffs@wanadoo.fr) . tel: 02 99 45 83 69 Fax: 02 99 45 80 01

### Conseil Municipal du 26 Janvier 2016

- \* CCBR : modifications des statuts relatifs au financement du SDIS
- \* Bilan d'activité 2015 du CCAS
- \* Demande de subventions RPI Bécherel / La Chapelle-Chaussée
- \* Demande de subventions école publique de la Chapelle-Chaussée
- \* Point sur le dossier « Adressage-Numérotation »
- \* Présentation du projet « Aire de jeux St Fiacre »
- \* Consultation concernant l'informatique de la Mairie
- \* Révision des Commissions communales
- \* Questions diverses.

### Atelier Jeunes

*Le prochain atelier aura lieu  
Jeudi 14 avril 2016 de 14:00 à 16:00.  
Aucune compétence n'est requise.  
Nous accueillons tous les bénévoles quelque  
soit leur âge avec une pensée toute  
particulière pour nos aînés afin d'encadrer  
le groupe d'enfants.*

*Contact: Stéphanie FABRE 06.26.27.85.56*



### Service Public d'Assainissement Non Collectif : le SPANC

Eau de vaisselle, la douche, la lessive, les wc ... Les eaux usées domestiques sont généralement chargées de solvants, détergents ou autres matières organiques. Avant d'être rejetées dans les milieux naturels, ces eaux doivent être traitées afin de ne pas les détériorer.

Il existe deux solutions pour épurer cette eau :

**L'assainissement collectif** qui est un réseau public qui concentre les eaux usées dans la station d'épuration. Pour nous, cet assainissement collectif ne concerne que le bourg dans son ensemble.

Reste **l'assainissement non-collectif** qui est une installation privée autonome, adaptée aux logements individuels situés dans des zones moins densément peuplées. Il est **obligatoire** pour les habitations non raccordées au tout à l'égout. Le SPANC encadre cette activité.

Lorsqu'un habitant met en place un dispositif d'assainissement, il doit constituer une demande auprès du SPANC de la Communauté de Communes Bretagne Romantique. Ce dernier vous informe, vous conseille et effectue les différentes vérifications nécessaires au bon état de fonctionnement des équipements.

**Attention** : des contrôles sont organisés pour vérifier la conformité de votre installation.

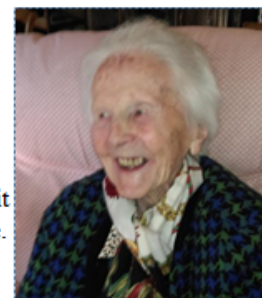
Besoins de conseils ou d'informations complémentaires ?

N'hésitez pas à contacter le SPANC de Communauté de Communes Bretagne Romantique au 02 99 45 31 68 ou par mail à [spanc@bretagneromantique.fr](mailto:spanc@bretagneromantique.fr)

HV

### Une centenaire aux Iffs, c'est une première !

- Le 21 février 1916 commençait la terrible bataille de Verdun avec ses 700 000 pertes de part et d'autre.
- Ce même jour, naissait dans la paisible commune de Québriac, Jeanne Colas des Francs, neuvième enfant d'une fratrie de onze : grande et belle famille !
- Le calendrier de la Poste de l'époque mentionnait alors la fête de la... Saint Pépin !
- Cent ans après, le 21 février 2016, Jeanne de La Villéon réunissait ses 5 enfants, 14 petits enfants et 51 arrière-petits enfants pour un anniversaire familial à son domicile : réunion de famille réussie avec plus de 80 participants.
- Après avoir soufflé ses 100 bougies, fortement aidée par les plus jeunes, la fête s'est prolongée avec un repas animé de chants et souvenirs.
- Pour l'anecdote, ces cent ans ont vu se succéder 14 Présidents de la République et 9 Papes !
- Bon anniversaire donc à notre centenaire en la remerciant de tout ce qu'elle a fait pour la commune dans le domaine social et pour son implication dans la paroisse.
- Nous lui souhaitons maintenant des jours paisibles et heureux.



HV



### Chenilles processionnaires du pin

Deux évènements m'ont alerté récemment.,J'ai trouvé, pour la première fois,6 nids très caractéristiques (gros cocons blancs) de chenilles processionnaires dans ma petite sapinière qui ne compte qu'une quinzaine de pins. Puis, sur le même sujet, j'ai reçu en février un bulletin d'alerte du FDGDON 35, qui est une organisation professionnelle au service des filières agricoles mais aussi des collectivités et des particuliers, spécialisée dans la lutte contre les organismes nuisibles.

Aussi, je me suis intéressé au sujet...

Apparaissant au cours de l'été, de la mi-juin à la fin août, suivant les années et les régions, ces papillons de nuit ne vivent guère plus de 24 heures. Mais leurs chenilles font des ravages énormes. Dès la ponte, elles se regroupent, vivant en colonie à l'intérieur de nids provisoires. Elles s'alimentent la nuit, avançant en longues files indiennes et s'éloignent progressivement de ces nids, qu'elles abandonnent dès les premiers froids. Elles fabriquent, alors, leurs nids d'hiver, ces gros cocons reconnaissables à leur double enveloppe blanche. Il y a encore peu de temps, ces grandes poches ne se voyaient, au bout des branches de pins, qu'au sud de la Loire. Maintenant, sans doute à cause du réchauffement climatique, on en rencontre un peu partout, jusqu'au nord de la Bretagne et notamment en Ile et Vilaine. On en a vu aussi en région Parisienne... Les attaques sont imprévisibles. Parfois, les chenilles pullulent, puis elles disparaissent plusieurs années avant de réapparaître. Elles se nourrissent des aiguilles de pins et, parfois, de celles des cèdres.

En cas d'infestation massive, les arbres se défolient et, fragilisés, deviennent la proie d'autres ravageurs. Les nids proches des habitations et des passages fréquents doivent être détruits en priorité lors du repos hivernal, en prenant d'innombrables précautions. Il est impératif de bien se protéger, combinaison, gants, lunettes de protection pour les yeux et surtout éviter tout contact direct. Idéalement, il est conseillé de porter une combinaison d'apiculteur. Il faut alors couper les rameaux supportant les nids avec un échenilloir (sorte de sécateur au bout d'une longue perche) puis brûler le nid, une fois à terre, avec un chalumeau ou un désherbeur thermique. **Attention ! Ne jamais brûler les nids face au vent et ne jamais vous débarrasser des nids en les mettant dans des sacs poubelle, puis dans votre container.**

Les poils de ces chenilles ont un très fort caractère urticant et peuvent provoquer des réactions allergiques (mains, cou, visage, œdèmes), des troubles oculaires et aussi d'importants troubles respiratoires (asthme). Les atteintes à l'œil peuvent avoir d'importantes conséquences si les poils ne sont pas rapidement enlevés. Il est dangereux de manipuler un nid même vide.

Le danger est aussi important pour les animaux de compagnie : un chien atteint à la langue (qu'il peut avoir utilisée pour lécher les démangeaisons sur son corps), s'il n'est pas soigné rapidement par des fortes doses de cortisone, risque alors la nécrose de la langue. Il ne pourra donc plus se nourrir. Il est important de rincer la langue et la bouche du chien avec de l'eau propre, sans frotter, ce qui briserait les poils urticants de la chenille et qui libérerait ainsi plus de toxines, aggravant l'état de l'animal. Consultez votre vétérinaire très rapidement.

#### **Comment lutter ?**

Pour les grandes surfaces, il existe un traitement biologique (bactéries). Nous n'en sommes pas encore là. Vous pouvez poser des Ecopièges (réutilisables) sur les troncs des arbres infestés. Ces pièges très efficaces capturent les chenilles qui descendent de leur nid.

La meilleure lutte préventive consiste à favoriser la venue des mésanges, en leur installant des nichoirs, car ces oiseaux pénètrent dans les nids pour dévorer les chenilles. Les chauves-souris aussi sont friandes de ces papillons de nuit.

Votre référent sur la commune : Jean-Yves JULLIEN

Yves Martin

*Les projets 2016 de l'association LES IFFS-ACCUEIL sont établis. Ils sont variés et intéressants. Il est toujours possible de nous rejoindre tous les 3èmes jeudis du mois, à 14 H précises, salle des associations.*

*Certaines sorties se feront la journée entière pour des visites éloignées.*

*Vous pouvez me joindre au 0687041712, pour en savoir plus sur notre sympathique programme.*

*N'hésitez pas, je vous renseignerai avec plaisir !*

*A très bientôt*

*Amette Hocquet*



## ETAT CIVIL

### Nécrologie.

Le 19 décembre 2015: Marie Colas des Francs, fille de Thierry et Odile FAURE, nous a quitté après avoir lutté contre cette maladie que personne ne souhaite avoir.

Que Raoul, son mari, et toute la famille reçoivent ici l'expression de notre sympathie.

### Naissance.

le 21 janvier 2016 est née Edith, Marie, Jeanne ATTIMONT, domiciliée au Manoir de la Forêt, petite dernière d'une belle et grande fratrie.

le 19 février 2016 est né Gabin, Joseph, Francis GAREL, domicilié à La Chesnais, Gabin est un véritable cadeau pour ses parents.

Nous transmettons toutes nos chaleureuses félicitations à ces deux familles.



## INFOS

### La TNT

Le passage à la télévision Haute Définition (TNT HD), ce sera pour le 5 avril prochain. Dès maintenant, vérifiez que le logo en haut à gauche de votre écran affiche bien 'ARTE HD' sur la chaîne 7 **OU** la chaîne 57. Dans ce cas, votre téléviseur est compatible et vous pourrez régler votre téléviseur sans problème le 5 avril. Dans le cas contraire, ne tardez pas à vous équiper d'un adaptateur TNT HD. Pour plus d'informations, consultez le site « [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr) » ou appelez le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

### Autorisation d'urbanisme

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire d'obtenir une autorisation avant d'engager des travaux sur votre habitation ou autres surtout en secteurs protégés : nous en avons trois sur notre commune. Les règles d'urbanisme sont précises et doivent être respectées. Il est nécessaire de vous renseigner à la mairie avant tout travaux envisagés. Cela vous évitera des déconvenues et des pertes de temps pour votre projet.

### La Fête de l'Agriculture

La Fête de l'Agriculture se déroulera à Tinténiac du 19 au 21 août 2016. Cette fête est une véritable vitrine de la vie économique et culturelle de notre secteur et reste une des plus grandes manifestations du département. Sont attendus plus de 25 000 visiteurs sur le site dont l'entrée est gratuite. Cette fête de l'Agriculture est l'occasion de faire connaître ce beau métier d'agriculteur et le tissu rural dans lequel nous sommes tous acteurs. N'hésitez pas à venir et profiter de ces journées : il y en aura pour tous les goûts !

### La Fête des Familles

La Fête des Familles a été fixée au **dimanche 12 juin 2016**, date difficile à choisir en ce mois toujours très prisé!

La formule reste inchangée: vous venez avec entrée + dessert + boisson et la Mairie s'occupe du reste.

Tout se passera sur le terrain Saint Fiacre avec animations par la Commission Jeunes.

Un bulletin d'inscription sera distribué pour une bonne organisation.

Retenez bien la date et venez nombreux !

\*\*\*\*\*

### **Flan aux petits pois**

Pour 4 personnes : 200 g de petits pois, 300 g de fromage frais (type Philadelphia), 100 g de chèvre frais, 3 œufs, sel, poivre, curcuma.

Détendre le fromage frais à la fourchette avant d'ajouter les œufs et le chèvre frais. Bien mélanger, ajouter le poivre, très peu de sel et de curcuma. Répartir le mélange dans des ramequins et y ajouter les petits pois en les enfonçant délicatement dans la préparation.

Mettre au four à 180° préalablement préchauffé pendant 30 mn.

Si vous utilisez des petits pois congelés, les blanchir à l'eau bouillante 10mn avant de les incorporer à la recette, sinon ils seront très croquants, ce qui peut plaire aussi. A déguster chaud !

Annette Hocquet

---

Rédaction: commission-comité « Information communication »

Sophie Martin-Annette Hocquet- Nathalie Gauron-Jean Pierre Guillemer- Isabelle de La Villéon